

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MERProvince de Québec  
MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 19 octobre 2015 à 19h à l'endroit ordinaire des séances. L'avis de convocation a été transmis par Xpress post le 15 octobre 2015 à tous les conseillers y compris au conseiller absent lors de la présente séance. Le maire constate le quorum. Sont présents les conseillers et conseillères suivants(es) : mesdames Hélène Tremblay et Nady Sirois ainsi que messieurs Louis Emond, Roberto Emond et Yvan Maltais sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay, tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Roussel.

Absence : Monsieur Michel Chamberland

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

- Mise aux normes de l'eau potable/ Automatisation et gestion des données de pompage et des niveaux d'eau souterraine/ Offre de services instrumentation et contrôle pour le puits no. 4 de DC Dom.
- Mise aux normes de l'eau potable/ Offre de service en hydrogéologie de AquaTer-Eau inc. pour le forage et la construction du nouveau puits no. 2.
- Période de questions des contribuables.

À 19h, le maire, monsieur Gontran Tremblay, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

15-10-6511

**ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6512

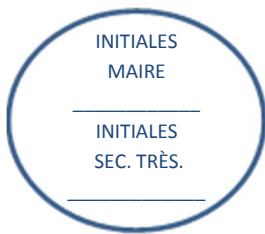
**MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ AUTOMATISATION ET GESTION DES DONNÉES DE POMPAGE ET DES NIVEAUX D'EAU SOUTERRAINE/ OFFRE DE SERVICES DE DC COM POUR L'INSTRUMENTATION ET LE CONTRÔLE DU PUIITS NO. 4**

CONSIDÉRANT QUE le 14 octobre 2015, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a été informé que pour finaliser les travaux requis au puits no. 4, il reste à l'équiper d'instruments de contrôle du débit et du niveau d'eau;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise DC Com a fait parvenir une offre de services datée du 19 octobre 2015 dans laquelle elle propose d'élaborer et concevoir un plan d'automatisation et de gestion des données de pompage et de niveaux d'eau souterraine provenant du nouveau puits de captage no. 4;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'accepter cette offre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Roberto Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



No de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER

QUE l'offre de l'entreprise DC Com datée du 19 octobre 2015 au montant de 18 925\$ taxes en sus pour la conception et l'élaboration du plan d'automatisation et de gestion des données pour le puits no. 4 soit acceptée;

QUE pour le volet II (fourniture des équipements, programmation, implantation, mise en opération et assistance technique au démarrage) une invitation à soumissionner soit transmise à au moins deux entreprises;

QUE les dépenses relatives à ce mandat soient payées à même le montant de la TECQ 2014-2018 qui a été confirmé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et dont les travaux au puits no. 4, prévus à la programmation, ont été acceptés par ledit Ministère.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

15-10-6513

**MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE/ OFFRE DE SERVICES EN HYDROGÉOLOGIE D'AQUATER-EAU INC. POUR LE FORAGE ET LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU PUIITS NO.2.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 15-10-6494 autorisant le début des procédures afin de construire le nouveau puits no. 2;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une offre de services professionnels d'AquaTer-Eau inc. datée du 19 octobre 2015 dans laquelle l'entreprise propose ses services en hydrogéologie dans le but de forer et construire le nouveau puits no. 2;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de mandater l'entreprise Aquater-Eau inc. afin de superviser et coordonner les travaux de construction du nouveau puits no. 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

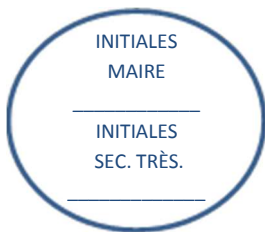
QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer accepte l'offre de services professionnels d'AquaTer-Eau inc. datée du 19 octobre 2015 et détaillée comme suit (ces montants étant taxables) :

- Préparer et transmettre un document d'appel d'offres aux puisatiers : inclus
- Supervision et coordination des travaux : 9 850\$
- Dépenses (gîtes, couverts et communications) : 3 020\$
- Location d'équipements (sondes, loggers et géocaméra) : 1 340\$
- Rapport hydrogéologique (dessin, rédaction secrétariat) : 5 980\$
- **Pour un total avant taxes de 20 190\$**

QUE les dépenses relatives à ce mandat soient payées à même le montant de la TECQ 2014-2018 qui a été confirmé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et dont les travaux au puits no. 2, prévus à la programmation, ont été acceptés par ledit Ministère.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**

**PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CONTRIBUABLES**

NIL.

**15-10-6514**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 19h10, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES  
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy ROUSSEL  
Directrice générale. et sec.-trés.